



Ministère de l'Éducation nationale

Le ministre

Paris, le 23 mars 2020

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
à
Mesdames et Messieurs les Directeurs d'école

Objet : Plan Tous Ambidextres

Référence : Circulaire ministérielle DGESCO n° 965-337 du 9 mars 2020

Les récentes recherches dans le domaine des sciences cognitives ont démontré un écart significatif au niveau des résultats scolaires entre des enfants latéralisés (gauche ou droite) et des enfants ambidextres (pouvant utiliser aussi bien leur main gauche que leur main droite).

Ces recherches ont démontré que la communication entre les hémisphères gauche et droit du cerveau était bien plus importante chez les enfants ambidextres, augmentant ainsi de manière significative les compétences en lecture, écriture, repérage dans l'espace, géométrie.

Afin de donner les meilleures chances à nos élèves, nous demandons aux enseignants de travailler de manière quotidienne l'écriture avec les deux mains.

En fin d'année scolaire, un test sera passé au niveau national afin d'évaluer les progrès réalisés.

Souhaitant que ces nouvelles dispositions permettent de lutter efficacement contre la baisse du niveau scolaire, je vous remercie de votre empressement à faire appliquer cette mesure.

Le Ministre de l'Éducation Nationale

Jean-Michel BLANQUER.